



TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE - DÉCLARATION 2016

Date limite pour déposer votre déclaration : 1^{er} mars de chaque année civile (exceptionnellement 31 mars pour 2016)

Hôtel de ville
CS 80509
36012 CHÂTEAUROUX Cedex

Identification du déclarant

Nom, prénom ou raison sociale :

Nom de l'enseigne commerciale :

N° SIRET : N° APE :

Nom et prénom du responsable :

Adresse d'exploitation :

Code postal :

Ville :

N° téléphone fixe / portable : /

N° fax :

Adresse courriel :

Nature du dispositif					Adresse du dispositif	Surface (l x L) en m ²	Nombre de faces	Total surface en m ²
Enseigne (sur façade, posée au sol, drapeau, vitrophanie drapeaux flottants, totems...) À préciser	Pré- enseigne	Panneau publicitaire	Numérique	Non numérique				

Documents facultatifs : photographies et / ou vue en plan du ou des dispositifs précisément cotés

Paiement de la taxe : le recouvrement de cette taxe fait l'objet d'un titre de recette qui vous sera adressé par Monsieur le Trésorier Principal Municipal de Châteauroux à partir du 1^{er} septembre 2016.

Tarifs 2016 au m² :

Dispositifs publicitaires et pré enseignes	non numériques	numériques
Superficie ≤ 50 m ²	15,40 € / m ²	46,20 € / m ²
Superficie > 50 m ²	30,80 € / m ²	92,40 € / m ²
Enseignes	non numériques	numériques
Somme des superficies ≤ 12 m ²	exonération	exonération
Somme des superficies > 12 m ² et ≤ 50 m ²	30,80 € / m ²	/
Somme des superficies > 50 m ²	61,60 € / m ²	/

Je soussigné m'engage à porter sur cette déclaration tous les dispositifs existants au 1^{er} janvier 2016 **et à informer la Mairie, dans les deux mois, de toute modification** (création ou suppression) intervenant en cours d'année.

Fait à :

Le :

Signature :

Cachet :